

Une opportunité à ne pas manquer...

pour le bien et le futur de nos enfants

Le Pacte pour un enseignement d'excellence, qui est en préparation depuis des mois entre l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, arrive à un stade clé de son élaboration. La toute grande majorité des acteurs sont conscients de la nécessité de faire évoluer l'école tant il est démontré que notre système scolaire est inégalitaire et laisse un nombre impressionnant d'enfants en marge.

Face à ce constat, nous sommes persuadés que le Pacte d'excellence, issu d'un travail collaboratif et participatif très large, constitue une opportunité unique de réformer en profondeur l'enseignement en Belgique francophone. Même si les effets ne se feront pas sentir tout de suite, il est urgent de s'engager résolument dans cette voie. Une des forces de ce Pacte est précisément qu'il s'inscrit dans la durée, dépassant une législature, et qu'il permet ainsi de se donner les meilleures chances de réussite.

Des tentatives de réforme ont eu lieu par le passé sans donner les résultats escomptés. La réforme-actuelle, particulièrement ambitieuse, réussira si elle se construit sur un socle de valeurs communes, partagées par tous.

À cet égard, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, qui est le texte le plus largement ratifié au monde et qui constitue un engagement unique de chaque pays doit nous servir de princi-

pale boussole. Cette Convention prévoit que l'éducation doit: favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités; Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales; inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles et le préparer à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone.

En un mot comme en cent, il s'agit de préparer tous les enfants à participer activement à une société inclusive, respectueuse de chacun en leur donnant les compétences et aptitudes nécessaires pour atteindre cet objectif dans une optique d'égalité des chances.

Il ne fait aucun doute non plus que l'amélioration du bien-être des enfants passe notamment par le bien-être des enseignants et la qualité du cadre de travail. Enseigner est un métier passionnant et exigeant. Les bonnes conditions de travail, la formation de base et continue, le temps de réflexion et de recul, la collaboration entre les enseignants, la dynamique de

l'équipe éducative sont autant de critères à prendre en compte.

L'éducation aux droits de l'enfant participe aussi à cette amélioration des conditions de travail puisqu'elle favorise le respect entre tous, préconise l'écoute et le règlement non-violent des conflits, donne sa place à chacun dans le respect des individualités, aide les enfants à exprimer leurs idées, préconise la solidarité plutôt que la compétition, promeut l'inclusion de chacun en fonction de ses compétences, bref, donne une place à chaque enfant dans un climat scolaire apaisé.

Convaincus que l'objectif premier de la réforme de l'enseignement est de mettre en place ce cadre épanouissant pour chaque enfant, qui respecte leur rythme, leurs différences, mais valorise chacun, sans laisser quiconque au bord de la route, les organisations et institutions de défense des droits de l'enfant prient instamment tous les acteurs impliqués dans cette réforme, de concentrer leurs forces dans cette direction et d'adopter cette même boussole: l'intérêt supérieur de l'enfant. Toutes les autres considérations, pour importantes soient-elles, sont subsidiaires si elles ne concourent pas à cet objectif.



UNICEF Belgique, Défense des Enfants – Belgique, Le Délégué général aux droits de l'enfant, La Ligue des familles, La Ligue des droits de l'Homme, Le Service droit des jeunes de Bruxelles, La coordination des ONG pour les droits de l'enfant, FAMISOL, Badje, Le Forum – Bruxelles contre les inégalités, Plan Belgique, Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, Ressources Enfances Asbl.

Et les syndicats, qu'en pensent-ils?

La CGSP Enseignement

«Pour la CGSP Enseignement, c'est un «NON! MAIS ...» au Pacte pour un Enseignement d'Excellence

Pourquoi NON?

De nombreuses mesures préconisées dans ce texte de 325 pages devront être opérationnalisées et faire l'objet d'un phasage très précis. Voici quelques points, parmi d'autres, qui justifient notre inquiétude.

La multiplicité des réseaux nuit à la qualité de notre enseignement. Le pilotage prévu dans le pacte doit bien être une contractualisation entre le Pouvoir Régulateur et les Pouvoirs Organisateurs. Il ne peut consister en un management par résultats reposant uniquement sur l'équipe éducative. Il y a obligation de préserver l'emploi par un réinvestissement des moyens humains et matériels dégagés dans une remédiation immédiate. La problématique de la taille des classes dans le cadre de cette redistribution des moyens doit être prise en compte. Le travail collaboratif et la clarification de la charge de l'enseignant ne doivent pas conduire à un alourdissement de sa charge.

Et que veut dire ce MAIS?

Nous partageons plusieurs pistes évoquées dans ce pacte comme les investissements dans l'enseignement maternel, la remédiation immédiate, la lutte contre le décrochage scolaire, le soutien et l'accompagnement des écoles à fort écart de performance, l'acquisition par tous d'un socle commun de savoirs et de compétences. Nous soutiendrons toutes les mesures visant à améliorer le système éducatif sans détériorer les conditions de travail des équipes éducatives.»

La CSC-Enseignement

«En l'état, il n'y a pas d'adhésion de la CSC-Enseignement à l'avis 3 du Pacte.

Cette position a été déterminée au terme d'une large campagne à laquelle ont participé des milliers d'affiliés.

La CSC-Enseignement approuve la volonté de faire évoluer l'école, la lutte contre le redoublement et le décrochage, le renforcement de l'enseignement maternel. Elle insiste sur l'importance d'un véritable projet de mixité sociale dans nos écoles.

La CSC-Enseignement attend des engagements clairs notamment:

- en matière d'emplois (encadrement suffisant, maintien de l'emploi, ...);
- sur l'avenir des écoles / institutions;
- par rapport au tronc commun;
- par rapport aux conditions d'apprentissage et de travail avec une demande forte de révision du décret «taille des classes»;
- par rapport aux conditions de travail des membres du personnel;
- par rapport à la Formation initiale des enseignants.

Pour le futur, la CSC-Enseignement estime que la forte mobilisation constatée dans le cadre de cette consultation constitue une réelle opportunité par rapport aux défis de notre École. Les inquiétudes, propositions et oppositions doivent être écoutées et entendues. Cela permettra d'asseoir une adhésion, insuffisante aujourd'hui, mais indispensable pour réformer durablement l'École.»



Le SLFP-Enseignement

«Par manque de précisions dans le projet d'avis n°3, LE SLFP-Enseignement rejette le Pacte à plus de 64 %.

Plusieurs points posent problèmes, dont:

- trop de flou et d'incertitudes sur la globalité du projet: les principaux acteurs ne perçoivent pas la réalité de terrain qu'ils devront appliquer dans les années à venir;
- opacité totale sur le budget alloué au projet. Le gouvernement annonce 217 millions de déficit et pourra difficilement rencontrer les mesures coûteuses du cahier de revendications actuel. La question se résume à «comment faire mieux avec moins...?». Nos affiliés estiment que le gouvernement noie le poisson. Le SLFP refuse de mettre des choses en place sans moyens (comme la fonction de référents déjà d'application);
- le SLFP estime que des pertes d'emploi dues à une suppression d'options notamment dans le qualifiant, du développement de l'école inclusive sont inqualifiables;

- manque cruel d'informations sur la réforme de la formation initiale...

- Le SLFP sera pour la suite particulièrement attentif à:
- la charge de l'enseignant et à son évaluation;
- l'amélioration des infrastructures scolaires existantes;
- au bien-être de l'élève et de l'enseignant;
- l'évolution du qualifiant sous forme de CPU;
- au leadership distribué des directions;
- aux projets en vue de favoriser la mixité sociale car jusqu'à présent les décrets mis en place vont dans le sens contraire malgré les thèses défendues par le gouvernement.

Notre organisation syndicale rejette donc le projet de réforme de l'enseignement mais pas de manière catégorique et souhaite continuer à prendre part aux débats qui seront d'une importance capitale dans l'avenir de notre enseignement et dans la carrière de l'enseignant. Il ressort que l'enseignant devra accomplir encore plus de tâches (travail collaboratif, dossier élèves, etc.) sans aides supplémentaires.»